

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

En vertu des articles L. 52-1 et L. 52-8 du Code électoral, réglementant la communication municipale en période pré-électorale, les tribunes du groupe de la Majorité municipale sont temporairement suspendues.

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Tribune non reçue

Nicole Mahieu Joannes Conseillère municipale

CLAP DE FIN DE MANDAT...

Mes chers collègues,

Notre mandature venant à échéance, vous allez vous représenter pour la plupart d'entre vous aux votes des Beauvillésois.

Ne souhaitant pas, pour ma part, renouveler ma présence à ce scrutin, je tenais au terme de mes 18 années de présence dans cette Mairie remercier mes Collègues de la Majorité comme de l'Opposition de leur bienveillance à mon égard.

Bien entendu, je ne veux pas partir sans penser aux personnels administratifs de cette Mairie avec lesquels j'ai toujours entretenu de bonnes relations.

Je veux exprimer ici, ma fierté d'avoir gardé durant mes mandats l'intégrité et la ligne directrice de mes idées, ce qui ne semble malheureusement pas être le cas de certains...

Je voudrais conclure en ayant une pensée émue pour Didier Vaillant et donner mon meilleur souvenir à Jean-Louis Marsac.

Je vous souhaite bon vent !

Nicole Mahieu-Joannes
Groupe « Union citoyenne beauvillésoise »